

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : PERMETTRE AUX AMBULANCIERS TITULAIRES DU CCA OU D.E.A AFFECTES DANS UN SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE REANIMATION, D'ACTUALISER ET D'ADAPTER LEURS CONNAISSANCES PRATIQUES ET TECHNIQUES AUX SPECIFICITES DE L'EXERCICE EN SMUR

DECRETS, ARRETES, CIRCULAIRES

● **Arrêté du 26 avril 1999 relatif à la formation d'adaptation à l'emploi des conducteurs ambulanciers de service mobile d'urgence et de réanimation de la fonction publique hospitalière.**

➤ **Art. 2.** - Pour être affectés dans un service mobile d'urgence et de réanimation, les conducteurs ambulanciers de la fonction publique hospitalière doivent avoir bénéficié de la formation d'adaptation à l'emploi et avoir effectué, au préalable, un stage de sécurité routière et de conduite en état d'urgence dans un centre de formation agréé.

➤ **Art. 4.** - La formation d'adaptation à l'emploi ne peut être discontinuée et doit se dérouler dès la nomination du conducteur ambulancier de la fonction publique hospitalière au service mobile d'urgence et de réanimation et, dans tous les cas, avant la prise de fonctions.

Cette formation d'adaptation à l'emploi est validée par une attestation de suivi de formation délivrée par le centre d'enseignement des soins d'urgence.

PROGRAMME

MODULE 1 : Radiotéléphonie

MODULE 2 : Hygiène, décontamination et désinfection

MODULE 3 : Situation d'exception

MODULE 4 : Participation à la prise en charge d'un patient au sein d'une équipe médicale.

STAGE PRATIQUE :

Une semaine dans un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation

METHODES PEDAGOGIQUES

Apport théorique
Méthode active et interactive
Travaux pratiques

INTERVENANTS

- Praticiens Hospitaliers du SAMU
- Cadres Infirmiers Anesthésistes du SAMU
- Infirmières Anesthésistes du SAMU
- Psychologue de la CUMP
- Cadres de la zone des transmissions et de l'informatique
- Conseillère en économie sociale et familiale
- Infirmière hygiéniste

RESPONSABILITE MEDICALE ET PEDAGOGIQUE

Docteur Patrick GOLDSTEIN
Chef de Pôle Urgence

Docteur Alain FACON
Responsable Médical du CESU

DUREE – DATES DE LA FORMATION

4 semaines dont une semaine de stage dans un SMUR

Du 19/09/2022 au 14/10/2022

COUT DE LA FORMATION : 2 775.00 €

- Module 1 : 370.00 €
 - Module 2 : 370.00 €
 - Module 3 : 370.00 €
 - Module 4 : 1 665.00 €
- TOTAL : 2 775.00 €**

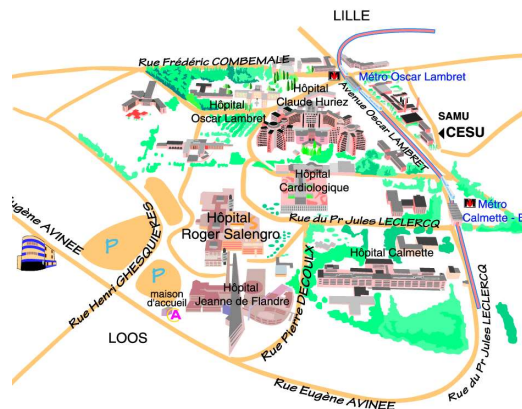
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12

Si le nombre de participants est inférieur à 8, le CESU se réserve le droit d'annuler la session de formation.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions et demandes de renseignements sont à adresser au CESU 59 et se feront dans l'ordre d'arrivée dans la mesure des places disponibles.

Une convention sera passée avec l'établissement employeur.



LIEU

CHU de Lille - CESU 59

3, avenue Oscar Lambret

CS 70001

59037 LILLE CEDEX

N° d'agrément 3159P001259

ACCES

Métro ligne 1 direction CHU Calmette
Station CHU Oscar Lambret

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Responsable Médical
Docteur Alain FACON

Cadres de Santé
Nora LAOUADI
Hervé WINDELS

Formateurs IFA
Christian BERTRAND
Emmanuel CLUIS
Laurence OBLED

Assistante Médico-Administrative

Laurence BEULQUE

Tél : 03.20.44.56.21

Fax : 03.20.44.63.58

e-mail : cesu@chru-lille.fr



Formation d'Adaptation à l'Emploi

Année 2022



AMBULANCIERS SMUR

